

# Barème ecosystem

**EEE  
ménagers**

Montants  
d'éco-participation\*  
applicables à partir  
du 1<sup>er</sup> juillet 2024\*\*

➤ Sous-famille  
nouvelle ou objet  
d'un changement  
par rapport au  
barème du  
1<sup>er</sup> janvier 2022

🔴 Nouveau  
code d'éco-  
participation

**RAPPEL** : en cas de doute ou d'impossibilité de justifier des critères d'éco-modulation, appliquer le montant d'éco-participation le plus élevé

\* Ces montants incluent le financement de la collecte et du recyclage des sous-ensembles et pièces détachées issus de la maintenance et de la réparation.

\*\* À l'exception des ballons d'eau chaude électriques, solaires et thermodynamiques dont la mise en application est au 1<sup>er</sup> juin 2024.

Famille	Critères d'éco-modulation	Poids net (kg)	Catégorie réglementaire	Code d'éco-participation	Montant HT	Montant TTC ***
<b>Gros électroménager (GEM)</b>						
<b>RÉFRIGÉRATEUR CONGÉLATEUR</b>	Fluide frigorigène de PRG ≤ 15 <b>ET</b> Mise à disposition d'une documentation technique auprès des réparateurs habilités électriquement <b>ET</b> Disponibilité des pièces détachées indispensables à l'utilisation de l'équipement	> 80 kg	CAT 01	<b>11080</b>	19,17 €	23,00 €
		≤ 80 kg et > 40 kg	CAT 01	<b>11010</b>	15,00 €	18,00 €
		≤ 40 kg	CAT 01	<b>11020</b>	8,33 €	10,00 €
	Fluide frigorigène de PRG > 15 <b>OU</b> Non mise à disposition d'une documentation technique auprès des réparateurs habilités électriquement <b>OU</b> Non disponibilité des pièces détachées indispensables à l'utilisation de l'équipement	> 80 kg	CAT 01	<b>11081</b>	23,00 €	27,60 €
		≤ 80 kg et > 40 kg	CAT 01	<b>11011</b>	18,00 €	21,60 €
		≤ 40 kg	CAT 01	<b>11021</b>	10,00 €	12,00 €
<b>GROS ÉLECTROMÉNAGER</b> produisant du FROID (hors réfrigérateur, congélateur et climatiseur)	—	> 80 kg	CAT 01	<b>11090</b>	19,17 €	23,00 €
		≤ 80 kg et > 40 kg	CAT 01	<b>11030</b>	15,00 €	18,00 €
		≤ 40 kg	CAT 01	<b>11040</b>	8,33 €	10,00 €
<b>LAVE-LINGE LAVE-VAISSELLE</b>	Mise à disposition des pièces indispensables à l'utilisation de l'équipement pendant 11 ans <b>OU</b> Intégration de plastique recyclé post consommateur (seuil de 10%)	—	CAT 04	<b>14010</b>	6,67 €	8,00 €
	Non mise à disposition des pièces indispensables à l'utilisation de l'équipement pendant 11 ans <b>ET</b> Non intégration de plastique recyclé post consommateur (seuil de 10%)	—	CAT 04	<b>14011</b>	8,33 €	10,00 €
<b>GROS ÉLECTROMÉNAGER HORS FROID</b> (hors lave-linge et lave-vaisselle)	—	—	CAT 04	<b>14020</b>	8,33 €	10,00 €
<b>FOUR MICRO-ONDES</b>	—	—	CAT 05	<b>15120</b>	2,50 €	3,00 €
<b>MOYEN ÉLECTROMÉNAGER</b> (hottes, tables de cuisson...)	—	—	CAT 04	<b>14030</b>	4,17 €	5,00 €
<b>ÉQUIPEMENT PASSIF</b> (cordon...) pour Gros Électroménager équipé de la connectique nécessaire pour relier des équipements entre eux	—	—	CAT 05	<b>15110</b>	0,02 €	0,02 €

\*\*\* Montant TTC donné à titre indicatif, pour un EEE vendu au taux de TVA normal de 20 %.

# Barème ecosystem

**EEE  
ménagers**

Montants  
d'éco-participation\*  
applicables à partir  
du 1<sup>er</sup> juillet 2024\*\*

➤ Sous-famille  
nouvelle ou objet  
d'un changement  
par rapport au  
barème du  
1<sup>er</sup> janvier 2022

🔴 Nouveau  
code d'éco-  
participation

**RAPPEL** : en cas de doute ou d'impossibilité de justifier des critères d'éco-modulation, appliquer le montant d'éco-participation le plus élevé

\* Ces montants incluent le financement de la collecte et du recyclage des sous-ensembles et pièces détachées issus de la maintenance et de la réparation.

\*\* À l'exception des ballons d'eau chaude électriques, solaires et thermodynamiques dont la mise en application est au 1<sup>er</sup> juin 2024.

Famille	Critères d'éco-modulation	Poids net (kg)	Catégorie réglementaire	Code d'éco-participation	Montant HT	Montant TTC ***
<b>Petit électroménager (PEM)</b>						
<b>ASPIRATEUR</b>	Absence de pièces plastiques > 25 grammes contenant des retardateurs de flamme bromés <b>ET</b> Mise à disposition d'une documentation technique auprès des réparateurs habilités électriquement <b>ET</b> Disponibilité des pièces détachées indispensables à l'utilisation de l'équipement	—	CAT 05	<b>25010</b>	0,83 €	1,00 €
	Présence de pièces plastiques > 25 grammes contenant des retardateurs de flamme bromés <b>OU</b> Non mise à disposition d'une documentation technique auprès des réparateurs habilités électriquement <b>OU</b> Non disponibilité des pièces détachées indispensables à l'utilisation de l'équipement	—	CAT 05	<b>25011</b>	1,00 €	1,20 €
<b>PEM (hors aspirateur)</b>	—	—	CAT 05	<b>25020</b>	0,83 €	1,00 €
<b>CAFETIÈRE BOUILLOIRE THÉIÈRE</b>	Mise à disposition des pièces indispensables à l'utilisation de l'équipement pendant 5 ans <b>ET</b> Mise à disposition d'une documentation technique auprès des réparateurs habilités électriquement	—	CAT 05	<b>25030</b>	0,20 €	0,24 €
	Non mise à disposition des pièces indispensables à l'utilisation de l'équipement pendant 5 ans <b>OU</b> Non mise à disposition d'une documentation technique auprès des réparateurs habilités électriquement	—	CAT 05	<b>25031</b>	0,25 €	0,30 €
<b>PETIT PEM (hors cafetière / bouilloire / théière)</b>	—	—	CAT 05	<b>25040</b>	0,25 €	0,30 €
<b>TRÈS PETIT PEM, PRODUITS D'HYGIÈNE, BEAUTÉ, SANTÉ</b>	—	—	CAT 05	<b>25050</b>	0,08 €	0,10 €
<b>ÉQUIPEMENT PASSIF (cordon...) pour Petit Électroménager équipé de la connectique nécessaire pour relier des équipements entre eux</b>	—	—	CAT 05	<b>25060</b>	0,02 €	0,02 €

\*\*\* Montant TTC donné à titre indicatif, pour un EEE vendu au taux de TVA normal de 20%.

# Barème ecosystem

## EEE ménagers

Montants d'éco-participation\* applicables à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2024\*\*

➤ Sous-famille nouvelle ou objet d'un changement par rapport au barème du 1<sup>er</sup> janvier 2022

⦿ Nouveau code d'éco-participation

RAPPEL : en cas de doute ou d'impossibilité de justifier des critères d'éco-modulation, appliquer le montant d'éco-participation le plus élevé

\* Ces montants incluent le financement de la collecte et du recyclage des sous-ensembles et pièces détachées issus de la maintenance et de la réparation.

\*\* À l'exception des ballons d'eau chaude électriques, solaires et thermodynamiques dont la mise en application est au 1<sup>er</sup> juin 2024.

Famille	Critères d'éco-modulation	Poids net (kg)	Catégorie réglementaire	Code d'éco-participation	Montant HT	Montant TTC ***
<b>Génie climatique (GCL)</b>						
➤ POMPE À CHALEUR CLIMATISEUR	—	—	CAT 01	<b>11050</b>	6,67 €	8,00 €
➤ CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE	—	—	CAT 01	⦿ <b>14150</b>	13,58 €	16,30 €
ÉQUIPEMENT POUR LA VENTILATION	—	> 5 kg	CAT 04	<b>14040</b>	1,67 €	2,00 €
		≤ 5 kg et > 500 g	CAT 05	<b>15050</b>	0,83 €	1,00 €
		≤ 500 g	CAT 05	<b>15060</b>	0,17 €	0,20 €
➤ CHAUFFE-EAU À ACCUMULATION, BALLON, CHAUFFE-EAU SOLAIRE	—	—	CAT 04	<b>14070</b>	11,92 €	14,30 €
➤ CHAUDIÈRE	—	—	CAT 04	⦿ <b>14140</b>	5,00 €	6,00 €
PANNEAU SOLAIRE THERMIQUE	—	—	CAT 04	<b>14130</b>	6,67 €	8,00 €
APPAREIL DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE	—	> 5 kg	CAT 04	<b>14080</b>	1,67 €	2,00 €
		≤ 5 kg	CAT 05	<b>15090</b>	0,83 €	1,00 €
TRÈS PETIT APPAREIL DE CHAUFFAGE (< 500 g) ET ÉQUIPEMENT PASSIF (cordon...) du génie climatique équipés de la connectique nécessaire pour relier des équipements entre eux	—	—	CAT 05	<b>15110</b>	0,02 €	0,02 €

\*\*\* Montant TTC donné à titre indicatif, pour un EEE vendu au taux de TVA normal de 20%.

# Barème ecosystem

**EEE  
ménagers**

Montants  
d'éco-participation\*  
applicables à partir  
du 1<sup>er</sup> juillet 2024\*\*

➤ Sous-famille  
nouvelle ou objet  
d'un changement  
par rapport au  
barème du  
1<sup>er</sup> janvier 2022

⦿ Nouveau  
code d'éco-  
participation

**RAPPEL** : en cas de doute ou d'impossibilité de justifier des critères d'éco-modulation, appliquer le montant d'éco-participation le plus élevé

\* Ces montants incluent le financement de la collecte et du recyclage des sous-ensembles et pièces détachées issus de la maintenance et de la réparation.

\*\* À l'exception des ballons d'eau chaude électriques, solaires et thermodynamiques dont la mise en application est au 1<sup>er</sup> juin 2024.

Famille	Critères d'éco-modulation	Poids net (kg)	Catégorie réglementaire	Code d'éco-participation	Montant HT	Montant TTC***
<b>Équipements informatiques et de télécommunications (ITT)</b>						
<b>MONITEUR</b> sans tuner TV	—	> 5 kg	CAT 02	<b>32070</b>	2,08 €	2,50 €
		≤ 5 kg	CAT 02	<b>32080</b>	1,25 €	1,50 €
<b>MONITEUR</b> avec tuner TV	—	> 49"	CAT 02	<b>32090</b>	12,50 €	15,00 €
		> 32" et ≤ 49"	CAT 02	<b>32100</b>	8,33 €	10,00 €
		≤ 32"	CAT 02	<b>32110</b>	4,17 €	5,00 €
<b>ORDINATEUR PORTABLE</b>	Absence de peintures et revêtements incompatibles avec le recyclage et la réutilisation sur des pièces en plastique >100g <b>ET</b> Intégration de plastique recyclé post consommateur (seuil de 10%) <b>ET</b> Mise à niveau du produit avec des outils communs, y compris les lecteurs de mémoire, puces et cartes	≥ 7"	CAT 02	<b>32050</b>	0,34 €	0,41 €
	Présence de peintures et revêtements incompatibles avec le recyclage et la réutilisation sur des pièces en plastique >100g <b>OU</b> Non intégration de plastique recyclé post consommateur (seuil de 10%) <b>OU</b> Non mise à niveau du produit avec des outils communs, y compris les lecteurs de mémoire, puces et cartes	≥ 7"	CAT 02	<b>32051</b>	0,42 €	0,50 €
<b>TABLETTE</b>	Absence de retardateurs de flamme bromés dans la structure plastique de la tablette <b>ET</b> Présence de mises à jour logicielles, compatibles entre elles, indispensables au fonctionnement essentiel de l'appareil	≥ 7"	CAT 02	<b>32060</b>	0,42 €	0,50 €
	Présence de retardateurs de flamme bromés dans la structure plastique de la tablette <b>OU</b> Absence de mises à jour logicielles, compatibles entre elles, indispensables au fonctionnement essentiel de l'appareil	≥ 7"	CAT 02	<b>32061</b>	0,84 €	1,01 €
<b>ORDINATEUR FIXE</b>	Absence de peintures et revêtements incompatibles avec le recyclage et la réutilisation sur des pièces en plastique >100g <b>ET</b> Intégration de plastique recyclé post consommateur (seuil de 10%) <b>ET</b> Mise à niveau du produit avec des outils communs, y compris les lecteurs de mémoire, puces et cartes	—	CAT 06	<b>36010</b>	1,00 €	1,20 €
	Présence de peintures et revêtements incompatibles avec le recyclage et la réutilisation sur des pièces en plastique >100g <b>OU</b> Non intégration de plastique recyclé post consommateur (seuil de 10%) <b>OU</b> Non mise à niveau du produit avec des outils communs, y compris les lecteurs de mémoire, puces et cartes	—	CAT 06	<b>36011</b>	1,25 €	1,50 €

\*\*\* Montant TTC donné à titre indicatif, pour un EEE vendu au taux de TVA normal de 20%.

# Barème ecosystem

**EEE  
ménagers**

Montants  
d'éco-participation\*  
applicables à partir  
du 1<sup>er</sup> juillet 2024\*\*

➤ Sous-famille  
nouvelle ou objet  
d'un changement  
par rapport au  
barème du  
1<sup>er</sup> janvier 2022

⦿ Nouveau  
code d'éco-  
participation

RAPPEL : en cas de doute ou d'impossibilité de justifier des critères d'éco-modulation, appliquer le montant d'éco-participation le plus élevé

\* Ces montants incluent le financement de la collecte et du recyclage des sous-ensembles et pièces détachées issus de la maintenance et de la réparation.

\*\* À l'exception des ballons d'eau chaude électriques, solaires et thermodynamiques dont la mise en application est au 1<sup>er</sup> juin 2024.

Famille	Critères d'éco-modulation	Poids net (kg)	Catégorie réglementaire	Code d'éco-participation	Montant HT	Montant TTC***
<b>Équipements informatiques et de télécommunications (ITT)</b>						
<b>IMPRIMANTE</b>	Démontage pouvant être réalisé entièrement avec des outils standards disponibles dans le commerce <b>ET</b> Fourniture des pièces détachées (les pièces susceptibles de tomber en panne durant une utilisation standard de l'imprimante) assurée pendant 5 ans après la fin de la production de l'imprimante	—	CAT 06	<b>36020</b>	0,66 €	0,79 €
	Démontage ne pouvant être réalisé entièrement avec des outils standards disponibles dans le commerce <b>OU</b> Fourniture des pièces détachées (les pièces susceptibles de tomber en panne durant une utilisation standard de l'imprimante) non assurée pendant 5 ans après la fin de la production de l'imprimante	—	CAT 06	<b>36021</b>	0,83 €	1,00 €
<b>IT</b> (hors imprimante)	—	—	CAT 06	<b>36030</b>	0,83 €	1,00 €
<b>PETIT IT</b>	—	< 7"	CAT 06	<b>36040</b>	0,08 €	0,10 €
<b>TÉLÉPHONE MOBILE</b>	Présence de connectique standardisée (chargeur et autres connectiques) <b>ET</b> Présence de mises à jour logicielles, compatibles entre elles, indispensables au fonctionnement essentiel de l'appareil	—	CAT 06	<b>36050</b>	1,67 €	2,00 €
	Absence de connectique standardisée (chargeur et autres connectiques) <b>OU</b> Absence de mises à jour logicielles, compatibles entre elles, indispensables au fonctionnement essentiel de l'appareil	—	CAT 06	<b>36051</b>	3,34 €	4,00 €
<b>TRÈS PETIT IT ET ÉQUIPEMENT PASSIF</b> (cordon...) pour IT équipé de la connectique nécessaire pour relier des équipements entre eux	—	—	CAT 06	<b>36060</b>	0,02 €	0,02 €
<b>CARTOUCHE D'ENCRE</b> pour imprimante monofonctionnelle ≤ 15 kg ou multifonctionnelle de type ménager	—	—	CAT 05	<b>35120</b>	0,02 €	0,02 €

\*\*\* Montant TTC donné à titre indicatif, pour un EEE vendu au taux de TVA normal de 20%.

# Barème ecosystem

**EEE  
ménagers**

Montants  
d'éco-participation\*  
applicables à partir  
du 1<sup>er</sup> juillet 2024\*\*

➤ Sous-famille  
nouvelle ou objet  
d'un changement  
par rapport au  
barème du  
1<sup>er</sup> janvier 2022

🔴 Nouveau  
code d'éco-  
participation

**RAPPEL** : en cas de doute ou d'impossibilité de justifier des critères d'éco-modulation, appliquer le montant d'éco-participation le plus élevé

\* Ces montants incluent le financement de la collecte et du recyclage des sous-ensembles et pièces détachées issus de la maintenance et de la réparation.

\*\* À l'exception des ballons d'eau chaude électriques, solaires et thermodynamiques dont la mise en application est au 1<sup>er</sup> juin 2024.

Famille	Critères d'éco-modulation	Poids net (kg)	Catégorie réglementaire	Code d'éco-participation	Montant HT	Montant TTC***
<b>Électronique Grand Public (EGP)</b>						
<b>TV</b>	Mise à disposition des réparateurs professionnels d'une documentation technique et de pièces de rechange <sup>(1)</sup> pendant une période minimale de 10 ans après la mise sur le marché de la dernière unité du modèle et mise à la disposition des utilisateurs de pièces de rechange <sup>(2)</sup> pendant une période minimale de 10 ans après la mise sur le marché de la dernière unité du modèle <b>OU</b> Intégration de plastique recyclé post consommateur (seuil de 10%)	> 49"	CAT 02	<b>42070</b>	10,00 €	12,00 €
		> 32" et ≤ 49"	CAT 02	<b>42080</b>	6,67 €	8,00 €
		≤ 32"	CAT 02	<b>42090</b>	3,33 €	4,00 €
	Non mise à disposition des réparateurs professionnels d'une documentation technique et de pièces de rechange <sup>(1)</sup> pendant une période minimale de 10 ans après la mise sur le marché de la dernière unité du modèle et non mise à la disposition des utilisateurs de pièces de rechange <sup>(2)</sup> pendant une période minimale de 10 ans après la mise sur le marché de la dernière unité du modèle <b>ET</b> Non intégration de plastique recyclé post consommateur (seuil de 10%)	> 49"	CAT 02	<b>42071</b>	12,50 €	15,00 €
		> 32" et ≤ 49"	CAT 02	<b>42081</b>	8,33 €	10,00 €
		≤ 32"	CAT 02	<b>42091</b>	4,17 €	5,00 €
<b>GROS EGP</b>	—	—	CAT 05	<b>45010</b>	1,67 €	2,00 €
<b>MOYEN EGP</b>	—	< 7"	CAT 05	<b>45020</b>	0,42 €	0,50 €
<b>PETIT EGP</b>	—	—	CAT 05	<b>45030</b>	0,08 €	0,10 €
<b>TRES PETIT EGP ET ÉQUIPEMENT PASSIF</b> (cordon...) pour EGP équipé de la connectique nécessaire pour relier des équipements entre eux	—	—	CAT 05	<b>45040</b>	0,02 €	0,02 €

\*\*\* Montant TTC donné à titre indicatif, pour un EEE vendu au taux de TVA normal de 20 %.

<sup>(1)</sup> Pour les réparateurs professionnels, les pièces de rechange sont : les sources d'alimentation internes, les sources d'alimentation externes, les télécommandes, les connecteurs pour connecter les équipements externes (câble, antenne, USB, DVD et Blu-Ray), les condensateurs, les piles et accumulateurs, les modules DVD/Blu-Ray le cas échéant et les modules HD/SSD le cas échéant.

<sup>(2)</sup> Pour les utilisateurs, les pièces de rechange sont : les sources d'alimentation externes et les télécommandes.

# Barème ecosystem

**EEE  
ménagers**

Montants  
d'éco-participation\*  
applicables à partir  
du 1<sup>er</sup> juillet 2024\*\*

➤ Sous-famille  
nouvelle ou objet  
d'un changement  
par rapport au  
barème du  
1<sup>er</sup> janvier 2022

⦿ Nouveau  
code d'éco-  
participation

RAPPEL : en cas de doute ou d'impossibilité de justifier des critères d'éco-modulation, appliquer le montant d'éco-participation le plus élevé

\* Ces montants incluent le financement de la collecte et du recyclage des sous-ensembles et pièces détachées issus de la maintenance et de la réparation.

\*\* À l'exception des ballons d'eau chaude électriques, solaires et thermodynamiques dont la mise en application est au 1<sup>er</sup> juin 2024.

Famille	Critères d'éco-modulation	Poids net (kg)	Catégorie réglementaire	Code d'éco-participation	Montant HT	Montant TTC***
<b>Outillage électrique et électronique (OEE)</b>						
<b>GROS OUTILLAGE</b> (outillage stationnaire ou non portatif)	—	—	CAT 04	<b>64010</b>	2,08 €	2,50 €
<b>PERCEUSE / VISSEUSE</b>	Mise à disposition d'une documentation technique auprès des réparateurs habilités électriquement <b>ET</b> Disponibilité des pièces détachées indispensables à l'utilisation de l'équipement	—	CAT 05	<b>65010</b>	0,42 €	0,50 €
	Non mise à disposition d'une documentation technique auprès des réparateurs habilités électriquement <b>OU</b> Non disponibilité des pièces détachées indispensables à l'utilisation de l'équipement	—	CAT 05	<b>65011</b>	0,50 €	0,60 €
<b>PETIT OUTILLAGE</b> (outillage portatif, hors perceuse / visseuse)	—	—	CAT 05	<b>65020</b>	0,42 €	0,50 €
<b>Jouets, équipements de loisir et de sport, cycles et engins de déplacement personnel motorisés (JLS)</b>						
<b>CONSOLE DE JEUX</b>	Mise à disposition d'une documentation technique auprès des réparateurs habilités électriquement <b>ET</b> Disponibilité des pièces détachées indispensables à l'utilisation de l'équipement	> 500 g	CAT 05	<b>75020</b>	0,17 €	0,20 €
	<b>ET</b> Absence de retardateurs de flamme bromés dans les boîtiers de l'appareil, pièces moulées	≤ 500 g	CAT 05	<b>75010</b>	0,08 €	0,10 €
	Non mise à disposition d'une documentation technique auprès des réparateurs habilités électriquement <b>OU</b> Non disponibilité des pièces détachées indispensables à l'utilisation de l'équipement	> 500 g	CAT 05	<b>75021</b>	0,20 €	0,24 €
	<b>OU</b> Présence de retardateurs de flamme bromés dans les boîtiers de l'appareil, pièces moulées	≤ 500 g	CAT 05	<b>75011</b>	0,10 €	0,12 €
<b>JOUET, ÉQUIPEMENT DE LOISIR ET DE SPORT</b> (hors console de jeux, cycle et engin de déplacement personnel motorisé)	—	>10 kg	CAT 04	<b>74050</b>	1,67 €	2,00 €
	—	≤ 10 kg et > 500 g	CAT 05	<b>75040</b>	0,17 €	0,20 €
	—	≤ 500 g	CAT 05	<b>75030</b>	0,08 €	0,10 €
➤ <b>ENGIN DE DÉPLACEMENT PERSONNEL MOTORISÉ</b>	—	—	CAT 08	⦿ <b>78040</b>	2,67 €	3,20 €
➤ <b>VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE</b>	—	—	CAT 08	⦿ <b>78050</b>	12,50 €	15,00 €

\*\*\* Montant TTC donné à titre indicatif, pour un EEE vendu au taux de TVA normal de 20%.

# Barème ecosystem

## EEE ménagers

Montants d'éco-participation\* applicables à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2024\*\*

➤ Sous-famille nouvelle ou objet d'un changement par rapport au barème du 1<sup>er</sup> janvier 2022

🔴 Nouveau code d'éco-participation

RAPPEL : en cas de doute ou d'impossibilité de justifier des critères d'éco-modulation, appliquer le montant d'éco-participation le plus élevé

\* Ces montants incluent le financement de la collecte et du recyclage des sous-ensembles et pièces détachées issus de la maintenance et de la réparation.

\*\* À l'exception des ballons d'eau chaude électriques, solaires et thermodynamiques dont la mise en application est au 1<sup>er</sup> juin 2024.

Famille	Critères d'éco-modulation	Poids net (kg)	Catégorie réglementaire	Code d'éco-participation	Montant HT	Montant TTC***
<b>Luminaire (LUM)</b>						
<b>LUMINAIRE</b>	—	>10 kg	CAT 04	<b>74090</b>	1,67 €	2,00 €
		≤ 10 kg et > 3,5 kg	CAT 05	<b>75080</b>	0,38 €	0,45 €
		≤ 3,5 kg et > 500 g	CAT 05	<b>75070</b>	0,17 €	0,20 €
		≤ 500 g	CAT 05	<b>75060</b>	0,08 €	0,10 €
<b>Dispositifs médicaux (DME)</b>						
<b>ÉQUIPEMENT MEDICAL</b>	—	> 50 kg	CAT 04	<b>84020</b>	7,00 €	8,40 €
		≤ 50 kg et > 5 kg	CAT 04	<b>84010</b>	1,67 €	2,00 €
		≤ 5 kg	CAT 05	<b>85010</b>	0,08 €	0,10 €
<b>Instrument de surveillance et de contrôle (ISC)</b>						
<b>ÉQUIPEMENT DE CONTRÔLE ET DE SURVEILLANCE</b>	—	< 7"	CAT 05	<b>95010</b>	0,12 €	0,15 €
<b>Équipements passifs (EQP)</b>						
<b>ÉQUIPEMENT PASSIF</b> (cordon...) autre que pour GEM, PEM, génie climatique, ITT et EGP, équipé de la connectique nécessaire pour relier des équipements entre eux	—	—	CAT 05	<b>95020</b>	0,02 €	0,02 €

\*\*\* Montant TTC donné à titre indicatif, pour un EEE vendu au taux de TVA normal de 20%.